

Sondage sur l'acceptabilité sociale des projets éoliens dans l'est du Québec



L'Alliance de l'énergie de l'Est a récemment sondé une partie de la population de l'est du Québec, afin d'obtenir un portrait représentatif de l'opinion publique à l'égard des projets éoliens dans la région.

Objectifs de cette démarche

- Les perceptions des impacts positifs et négatifs de l'ajout d'infrastructures de production d'électricité dans la région
- Les préoccupations et les résistances potentielles liées aux projets
- Les facteurs qui pourraient favoriser une plus grande acceptabilité sociale de ces projets

Faits saillants

Au total, l'appui aux éoliennes est de 87 %

- **67 %** des résident.es des régions sondées appuient l'installation d'éoliennes dans leur municipalité. Il n'y a pas de différences significatives entre les régions et très peu de différences entre les groupes démographiques.
- **20 %** appuient l'installation d'éoliennes **dans la région**, mais pas dans leur municipalité.

Une majorité de résident.es perçoivent les avantages des éoliennes :

création d'emplois locaux et hausse de revenus pour les municipalités (60 %), redevances pour les propriétaires (55 %) ou participation à la transition énergétique (53 %).

68 % sont d'avis que les éoliennes peuvent contribuer significativement à **la transition énergétique** (53 % dans les MRC de L'Islet et de Montmagny).

31 % des personnes sondées ne sont pas en mesure de se prononcer sur ce que devrait être l'objectif principal de **la transition énergétique**, mais, malgré ce flou, celle-ci demeure **une priorité pour 80 %** d'entre elles.

62 % croient que le Québec devrait développer l'énergie éolienne, outre l'hydroélectricité, **pour atteindre la carboneutralité**.

Une minorité de résident.es ont des inquiétudes : perte de valeur des propriétés (22 %), pollution visuelle ou sonore (24 %), impacts sur les milieux naturels et humides (27 %) ou impacts sur la faune et la flore (33 %).

Méthodologie

Sondage réalisé auprès de 1 014 adultes de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et de Chaudière-Appalaches (MRC de L'Islet et de Montmagny uniquement). Les données ont été recueillies par le biais de sondages Web et téléphonique, réalisés entre le 22 janvier et le 5 mars 2025.

À propos de l'Alliance de l'énergie de l'Est

Regroupant 209 collectivités, de la MRC de Montmagny jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine, ainsi que la Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag, l'Alliance de l'énergie de l'Est assure la participation des communautés de l'Est-du-Québec aux projets de production d'électricité renouvelable sur leurs territoires.

L'Alliance donne ainsi au milieu local le moyen de réaliser ses ambitions, en plus de favoriser une meilleure planification du territoire et de ses infrastructures de production et de transport d'énergie. L'Alliance est présentement partenaire au sein de quatre parcs éoliens en opération totalisant 326,9 MW et de sept parcs éoliens en développement totalisant 1425,7 MW.